

## On a gagné ?

Le retrait du CPE est incontestablement un succès. S'agit-il pour autant d'une victoire ?

Ce n'est pas acquis. Après le CNE imposé au mois d'août par voie d'ordonnance, le CPE constituait une nouvelle étape vers une déréglementation totale du « marché du travail » ; Le gouvernement ne cachait pas ses intentions, il espérait pouvoir passer rapidement à une seconde étape en créant un contrat unique balayant le CDI et par-là même des pans entiers du code du travail.

Il s'agissait en quelque sorte d'appliquer les « lignes directrices » fixées à Lisbonne par l'Union européenne qui, sous prétexte de compétitivité et de mondialisation, demande aux gouvernements d'introduire de nouvelles doses de flexibilité ("souplesse" dit la CFDT) conduisant petit à petit à une totale déréglementation.

A un rythme inégal, tous les pays de l'Union européenne sont engagés dans cette politique. C'est pourquoi le Président de la Commission européenne, M. Barroso, en concert avec le Président de la Banque Centrale Européenne, M. Trichet, ont apporté un soutien appuyé au CPE de M. De Villepin.

De ce point de vue, le recul du gouvernement français constitue aussi un échec de l'Union européenne.

La politique imposée par l'Union européenne aux gouvernements de droite comme de gauche, se heurte depuis longtemps à la résistance des travailleurs et des jeunes dans tous les pays. Ces derniers mois on a vu les grèves se multiplier, en particulier en Allemagne, en Angleterre, en Italie. Notre combat contre le CPE a obtenu un soutien de nombreuses organisations syndicales, pas seulement d'Europe mais du monde entier, et le succès de cette bataille constitue sans aucun doute un point d'appui pour toute la classe ouvrière et la jeunesse.

Sans lire dans le marc de café, on peut donc sans grands risques prédire que, sous des formes que nous ignorons, dans les prochains mois, les travailleurs d'autres pays à leur tour relèveront la tête.

Pour la classe ouvrière et la jeunesse française, ce succès est très important. Pour autant, dire qu'il met fin à la politique de rigueur et de déréglementation engagée depuis juin 1982 serait une lourde illusion.

Que ce soit par la rue ou par les urnes, à de nombreuses reprises, les travailleurs ont exprimé leur rejet de cette politique. Sur le plan électoral, ils ont sanctionné alternativement les gouvernements de droite comme de gauche.

Ce rejet a abouti à des situations pour le moins curieuses, comme en 2002 en France. Mais aussi depuis en Allemagne, et aujourd'hui en Italie, pays où la confusion des politiques conduit à une confusion des résultats électoraux rendant le départage quasiment impossible.

En Allemagne le match nul électoral a débouché sur la constitution d'un gouvernement de «

grande coalition ».

En Italie un gouvernement de M. Prodi, ancien Président de la Commission européenne (le Jacques Delors transalpin), avec M. Berlusconi ne manquait pas de sel. Nul doute que comme en Allemagne, ils parviendraient finalement par s'entendre, au moins pour poursuivre la politique de déréglementation.

Sur le terrain de la lutte des classes, le rejet s'est aussi exprimé à de nombreuses reprises. Rappelons 1995 et les grèves contre le plan Juppé/CFDT de destruction de la Sécurité sociale.

A ce sujet, le processus engagé se poursuit sous la présidence de la CFDT à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Petit à petit, l'assurance maladie se réduit comme une peau de chagrin laissant la place aux assurances privées. Un curieux concours de circonstances veut que le Monde des 9 et 10 avril ait publié une page sur la « Sécu » de luxe que va créer les AGF. On apprend que 200 praticiens, « les meilleurs dans leur domaine » vont être recrutés. Moyennant une cotisation annuelle de 12 000 euros, plus 4 000 euros pour le conjoint et 2 000 par enfant, les adhérents à « Excellence santé » auront un accès direct, pour reprendre la formule de l'article du Monde précité, "à ces pontes de la médecine pour VIP."

Naturellement c'est choquant, mais c'est la suite logique de la politique de privatisation. Pour la petite et misérable histoire, notons que le maître d'œuvre de ce concept réservé à « 1000 cadres dirigeants » n'est autre que M. Gilles Johanet, ancien conseiller de Pierre Mauroy à Maignon entre 1983 et 1984. Directeur de la CNAM à deux reprises (de 1989 à 1993 et de 1998 à 2002) il avait à la tête de l'institution commencé son œuvre de destruction qu'il poursuit maintenant à l'extérieur... et à son compte...

En 2003, une nouvelle fois, les salariés s'opposent à une contre-réforme : celle des retraites concoctée par M. Fillon et une nouvelle fois la CFDT. Il avait fallu toute la science de la trahison de la direction de la CGT pour empêcher la généralisation de la grève et ainsi faire passer la Plan Fillon /CFDT.

Enfin plus récemment la victoire du NON au référendum du 29 mai 2005 sur le projet de Traité constitutionnel exprimait par les urnes, une fois encore, le rejet de la politique de déréglementation.

Dans la bataille contre le CPE, un concours de circonstances a permis que se réalise l'unité d'action des organisations syndicales. Pour autant, cet accord ponctuel (obéissant à des considérations diverses) ne doit surtout pas cacher que, sur la plupart des sujets, nos positions sont différentes, et souvent opposées, à celles de la CFDT et de la CGT.

En particulier, s'agissant du Contrat de Travail, nous restons attachés à la défense du CDI, clé de voûte du Code du Travail. En aucun cas nous n'entrerons dans des négociations aboutissant à sa remise en cause, que ce soit via la "flexi-sécurité" à la mode CFDT ou sous la forme de la « sécurité sociale professionnelle » chère à M. Sarkozy et à la Direction de la CGT.

Le 1er mai prochain, conformément à nos traditions, nous réunirons les militants de notre organisation. Le retrait du CPE est un succès pour obtenir d'autres victoires, à commencer par le retrait du CNE. Mais comme nos revendications remettent en cause quelque vingt-cinq ans de contre-réformes dictées par l'Union européenne, on n'évitera pas, à un moment ou à un

autre, d'en passer par la grève générale si l'on veut emporter la partie.

C'est pourquoi, en cette année du centenaire de la Chartes d'Amiens, il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer notre attachement à notre indépendance.

**Par Patrick Hébert, secrétaire général de l'UD CGT-FO de Loire Atlantique**